

L. Argoullon¹, A. Hoffmann¹, H. Riva-Cambrin¹, E. Beaucourt¹

¹ Pharmacie du Centre Hospitalier Gabriel Martin Saint Paul de la Réunion

N° 94

Objectifs

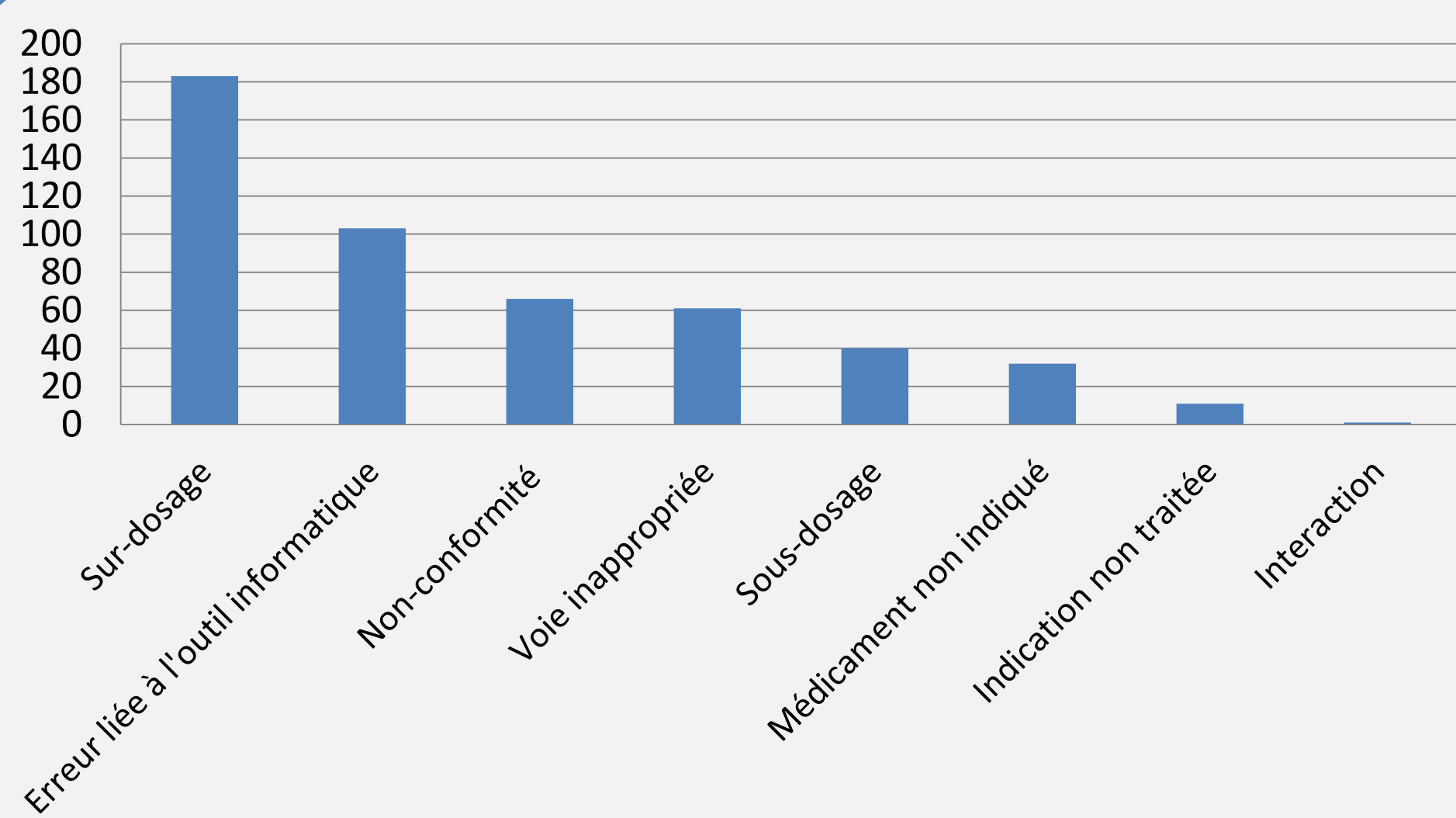
Lorsque le traitement est non optimal pour le patient, une intervention pharmaceutique (IP) peut être émise informatiquement aux médecins et aux soignants
 Une évaluation des pratiques professionnelles (EPP) a été mise en œuvre permettant d'évaluer ces IP et d'en mesurer l'impact auprès des prescripteurs

Méthodes

- EPP de 5 mois : chaque refus de validation d'ordonnance a été tracé selon les critères définis par la Société Française de Pharmacie Clinique
- Un questionnaire évaluant l'impact des IP a été élaboré en collaboration avec le service qualité et a été présenté aux médecins lors de la Commission Médicale de l'Etablissement

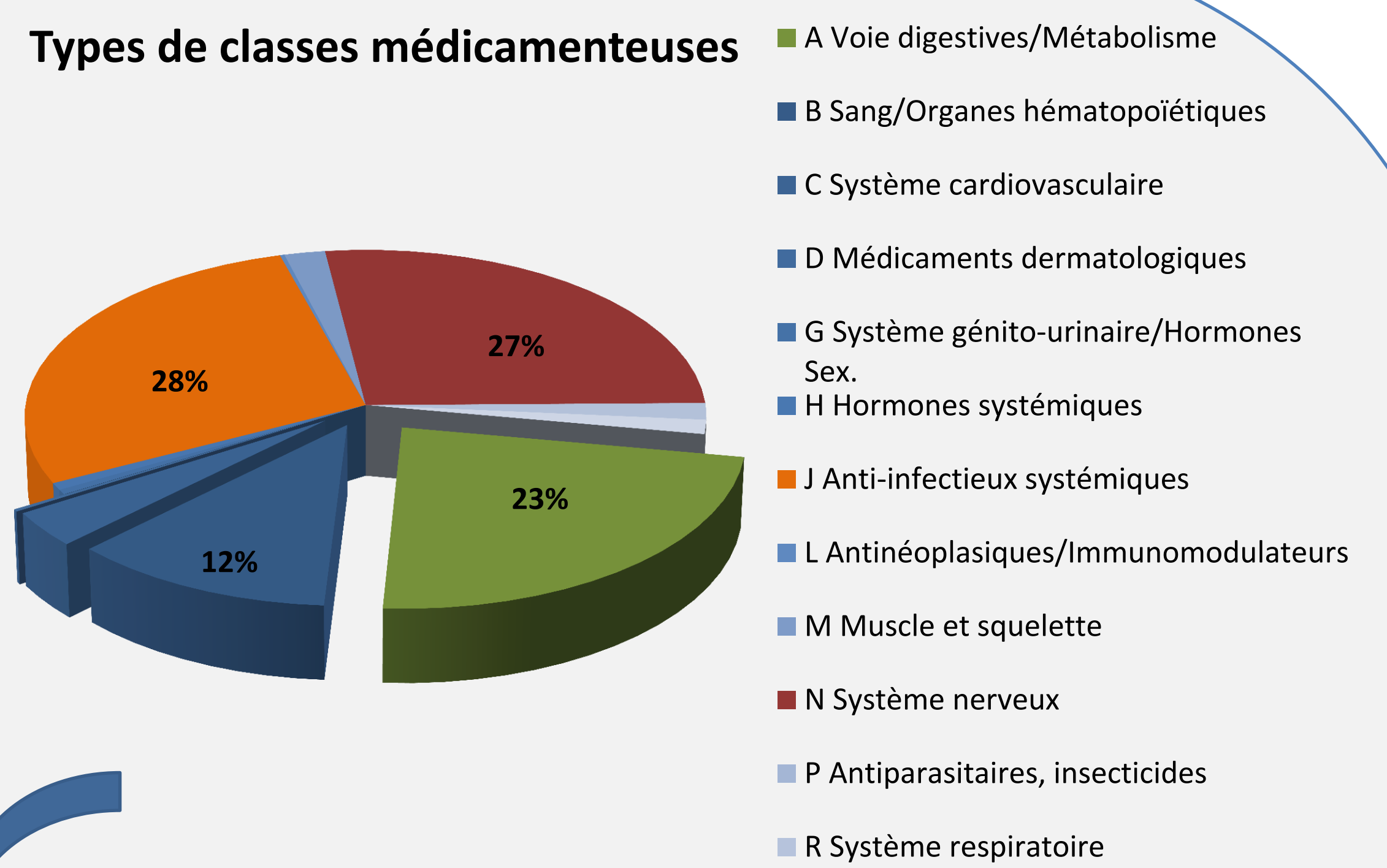
Résultats / Discussion

Types de problèmes identifiés



539 IP recensées de Novembre 2014 à Avril 2015

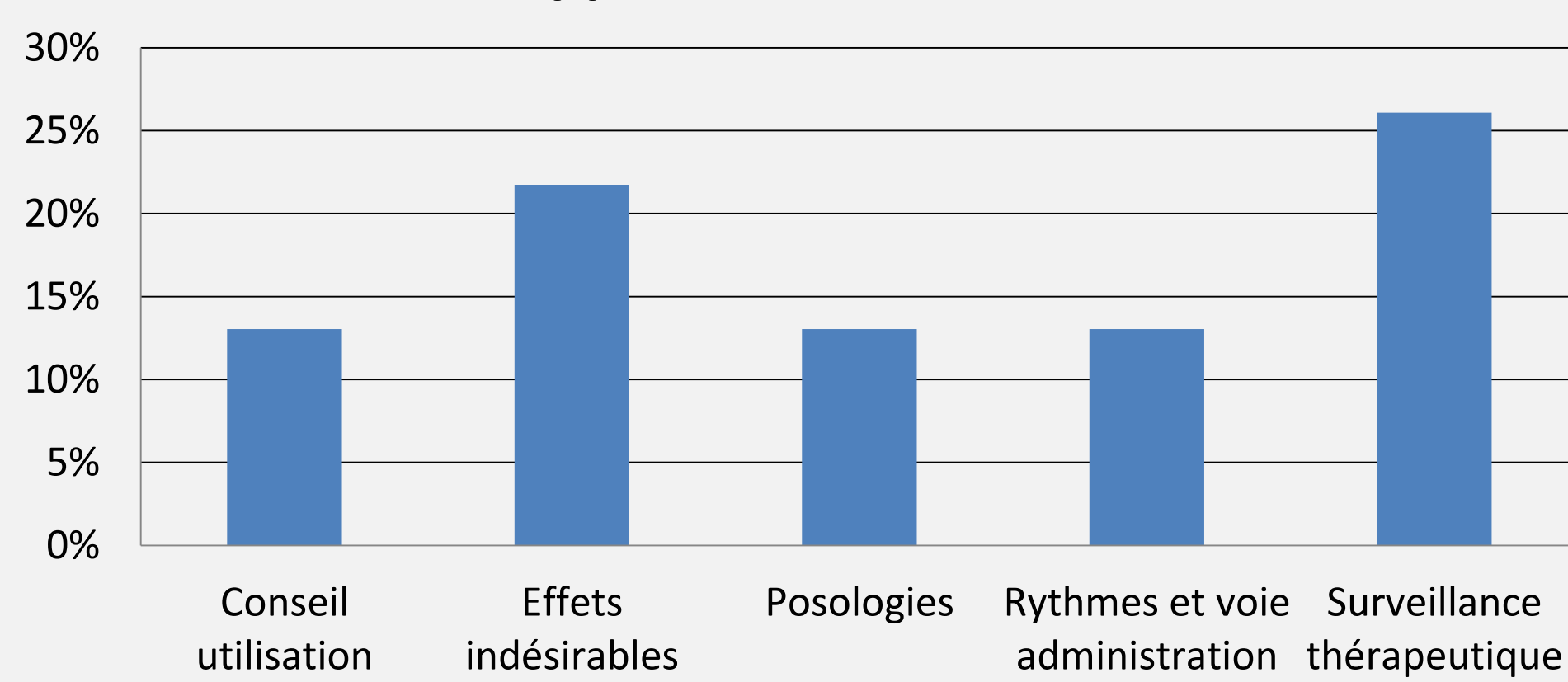
Types de classes médicamenteuses



Le taux d'acceptabilité total des IP est de 64%

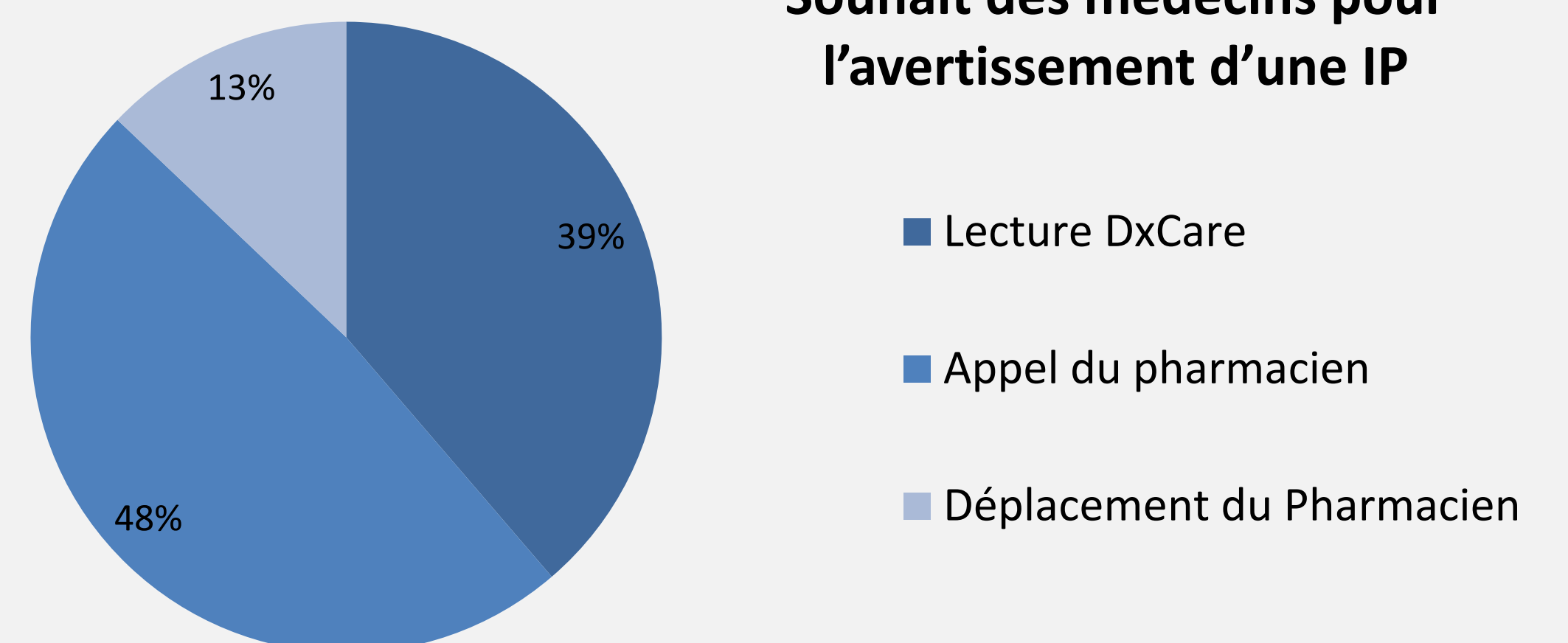
Trois types de classes majoritairement représentés
 - Système nerveux (dont 16 % liés à au paracétamol)
 - Anti-infectieux
 - Voie digestive

Thèmes à approfondir selon les médecins



Thème à approfondir souhaité : la surveillance thérapeutique

Souhait des médecins pour l'avertissement d'une IP



13 % d'entre eux souhaiteraient que le pharmacien se déplace régulièrement dans les services

L'amélioration des IP passe :

- par une modélisation des interventions
- par une transmission régulière des erreurs de prescriptions rencontrées

Ces 2 axes d'évolutions favoriseront également l'actualisation des pratiques de chacun

Nombre conséquent d'erreurs liés à l'informatique. Situations à risque :

- excès de confiance dans l'outil informatique
- absence de relecture
- mauvaise manipulation de la souris

Formation continue nécessaire

Conclusions

Ces 5 mois de recueil ont permis d'évaluer nos pratiques et d'en voir les limites
 Le prochain projet de pôle qui permettrait notamment d'approfondir la surveillance thérapeutique est la mise en place d'une conciliation d'entrée